

REUNION PUBLIQUE

Reconversion du site Bonsecours



Ordre du jour : démarrage des travaux sur le site de Bon Secours

- Introduction
- **PRESENTATION DES TRAVAUX A VENIR – EPFL**
- Présentation des échéances administratives – VDM
- Questions/réponses – VDM, EPFL

Rappel des étapes précédentes Ville de Metz



- l'EPFL acquiert le site pour le compte de la ville en **décembre 2012** pour un montant de 11,5 millions d'euros.
- Le CHR libère complètement les lieux en **juin 2013**.
- La ville lance un dialogue compétitif en **juillet 2013**, le choix de l'équipe lauréate, Ateliers Lion associés, intervient en **février 2014**.
- L'EPFL a réalisé l'ensemble des diagnostics techniques et a lancé le marché de maîtrise d'œuvre pour la déconstruction en **mai 2014**.

Rappel du programme Ville de Metz



- **Démolition** de tous les bâtiments excepté l'ancien hôpital,
- **Construction** de 35 000 m² de SP env. comprenant logements, bureaux, équipements publics et possibilité de services
- Des **espaces publics** répondant aux besoins des usagers du quartiers



PRESENTATION DES TRAVAUX A VENIR

EPFL

L'équipe projet :

- **La Ville de METZ** – maître d'ouvrage du projet global
- **L'EPFL** – maître d'ouvrage des travaux de déconstruction
- **Antea Group** – maître d'œuvre
- **ELYFEC SPS** – coordonnateur sécurité

Rôle et missions de l'EPFL

- Acquisition et portage fonciers
- Opérateur de la politique de reconversion des friches en lorraine
- Le cas particulier de l'Hôpital Bon Secours

Antea Group

Société internationale d'ingénierie et de conseil, Antea Group rassemble près de 3500 collaborateurs composés d'experts et consultants qualifiés.

Qualifications :

- OPQIBI 1208 « études de démolition d'ouvrage »
- OPQIBI 0902 « maîtrise d'œuvre en désamiantage »

Référence similaire:

- Démolition du bâtiment chirurgie des Hopitaux de Strasbourg (67) – 2013-2014

ELYFEC SPS

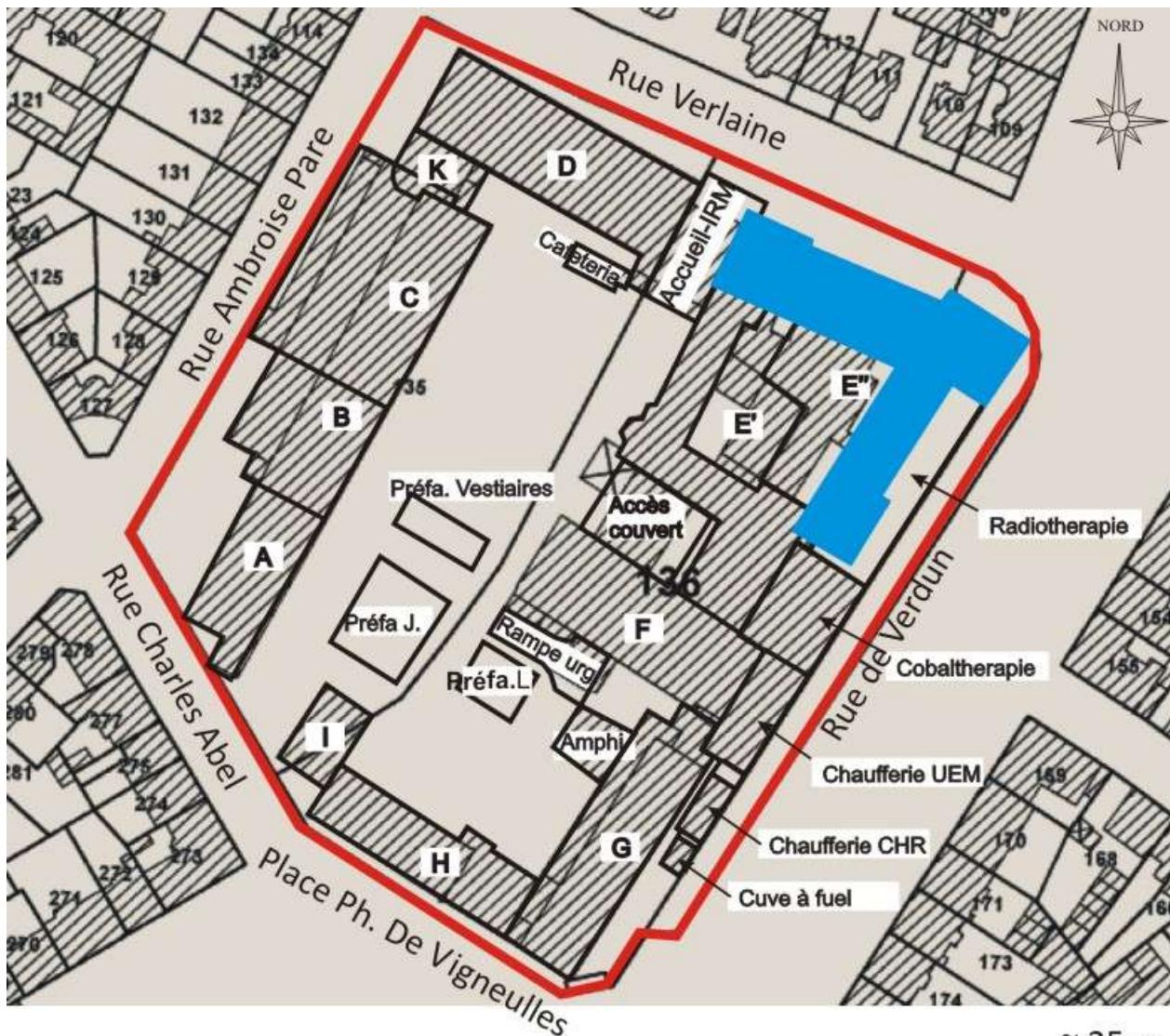
Société spécialisée dans la coordination sécurité et protection de la santé

Art. L.4532-1 du Code du travail :

« Une coordination en matière de sécurité et de santé des travailleurs doit être organisée pour tout chantier de bâtiment et de génie civil où sont appelés à intervenir plusieurs travailleurs indépendants ou entreprises, entreprises sous-traitantes incluses, aux fins de prévenir les risques résultants de leurs interventions simultanées ou successives et de prévoir, lorsqu'elle s'impose, l'utilisation des moyens communs tels que les infrastructures, les moyens logistiques et les protections collectives »

Référence similaire:

- Réhabilitation des bâtiments D et E de l'hôpital de FREYMING MERLEBACH en centre de rééducation fonctionnelle.



PLANNING DE L'OPERATION

2012

- Acquisition: 31/12/2012

Site occupé
par le CHR

2013

- Prise de jouissance du bien: 1/07/2013
- Etude technique et programmatique

Objectifs :

- diagnostic des contraintes techniques,
- analyse du risque environnemental lié à la spécificité de l'activité hospitalière en relation avec le CHR et la DREAL,

- Démarrage des diagnostics réglementaires

- Premières investigations de diagnostic amiante (mi 2013 – mi 2014)

2014

➤ Diagnostics réglementaires :

- Audit déchets
- diagnostics amiante complémentaires bâtiments A, B, C, K, et bâtiments préfabriqués

➤ Démarrage des études de maîtrise
d'œuvre (septembre 2014)

Mission attribuée à par la société ANTEA GROUP

2015

- Travaux de désamiantage bâtiments A, B, C, K et préfabriqués (mai 2015 – délai 4 mois)
- Diagnostics amiante complémentaires bâtiments D, E, F, G, H et I
- Travaux de désamiantage bâtiments D, E, F, G, H et I (4^{ème} trimestre 2015)

2016

- Travaux de déconstruction et de traitement du bâtiment historique (bâtiment E)

1^{er} trimestre 2017: fin des travaux

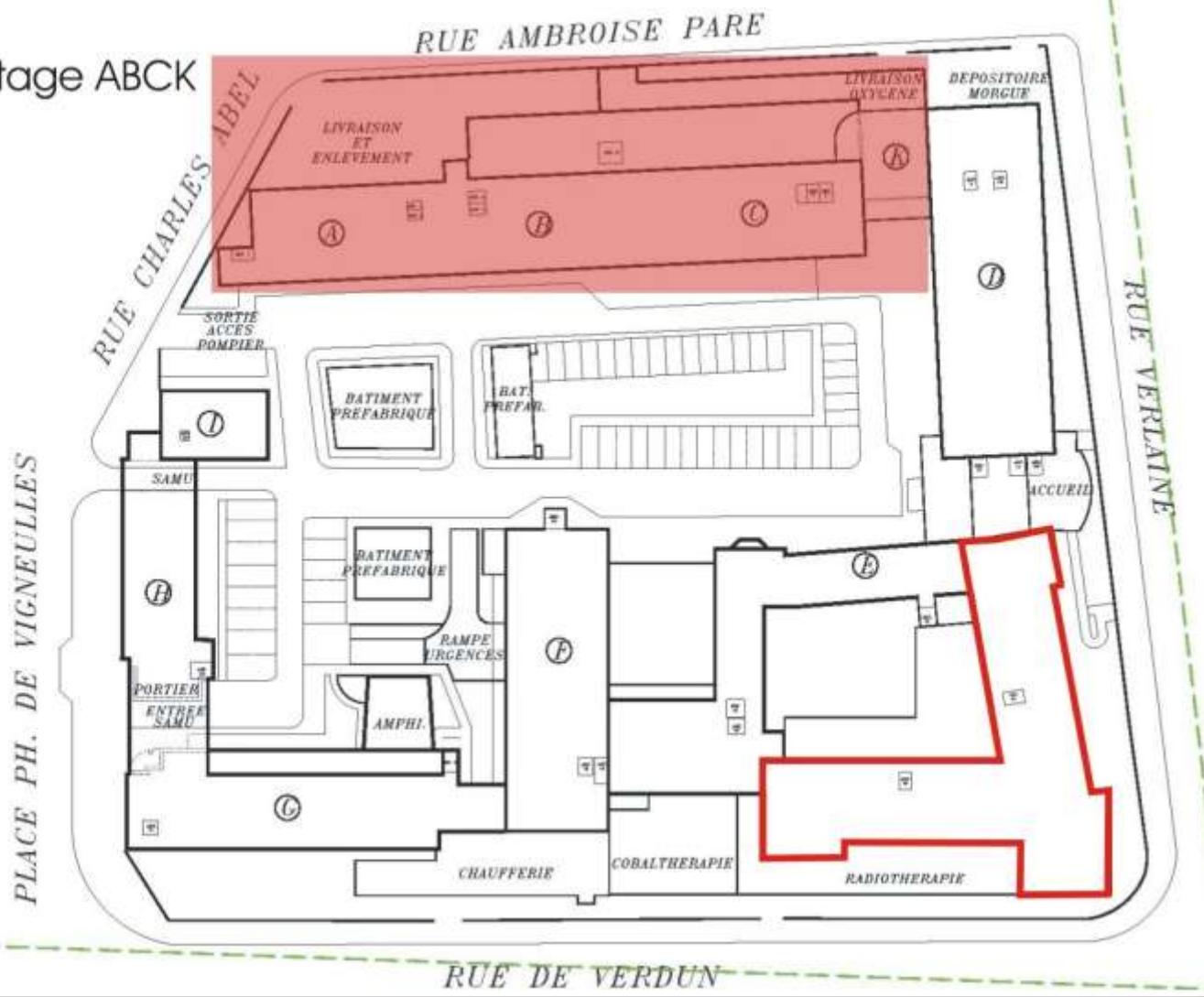
Phasage général de la déconstruction

- Mai 2015 : désamiantage tranche 1 (bâtiments ABCK – coté rue Ambroise Paré)
- Dernier trimestre 2015 – Printemps 2016 : désamiantage tranche 2
- Premier trimestre 2016 – premier trimestre 2017 : démolition
 - Curage intérieur
 - Démolition des superstructures
 - Démolition des infrastructures
 - Remblaiement et remise en état du site

Phases de désamiantage

Mai à Septembre 2015 :

Phase 1:
désamiantage ABCK

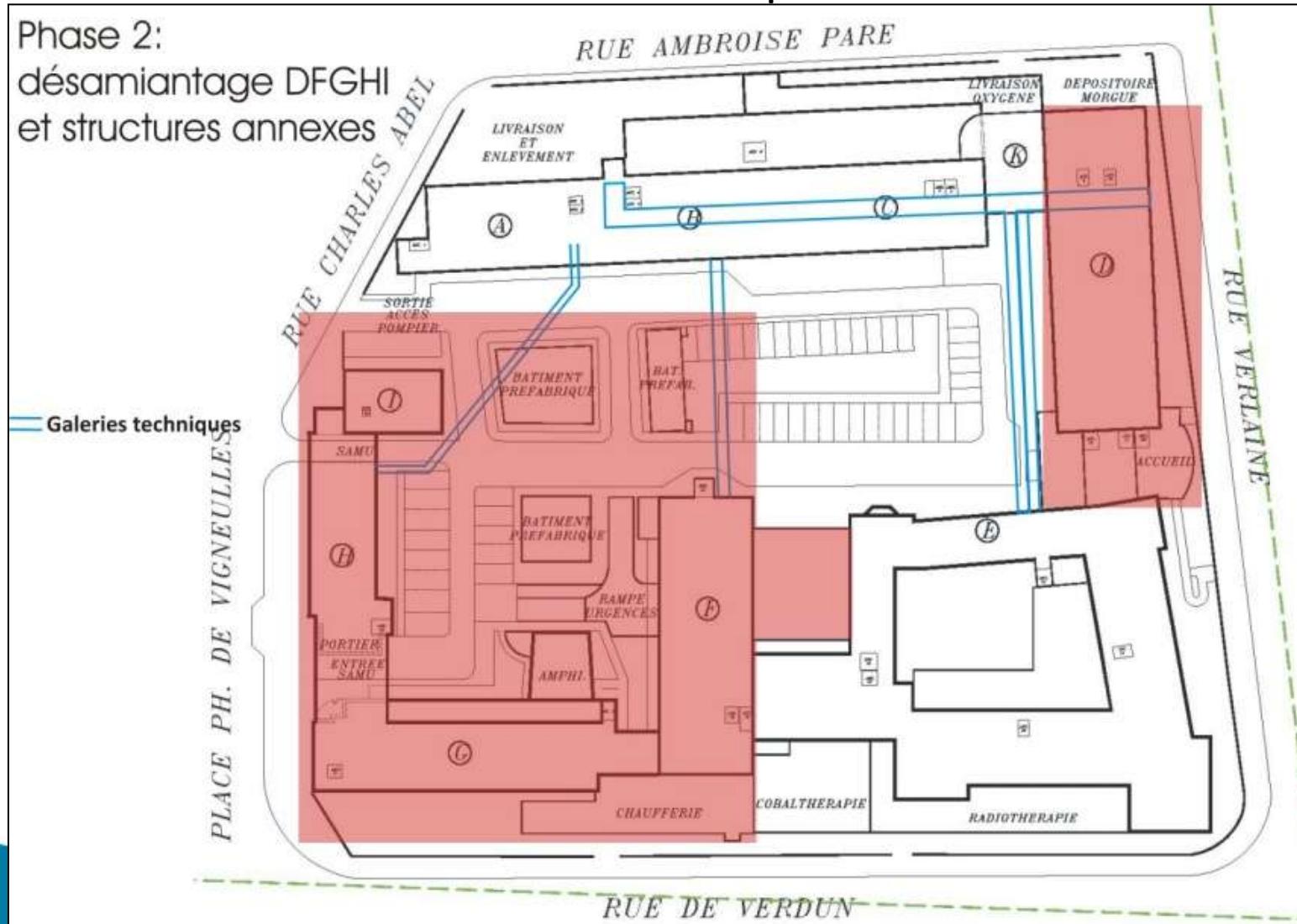


Phases de désamiantage

Dernier trimestre 2015 – Printemps 2016 :

Phase 2:

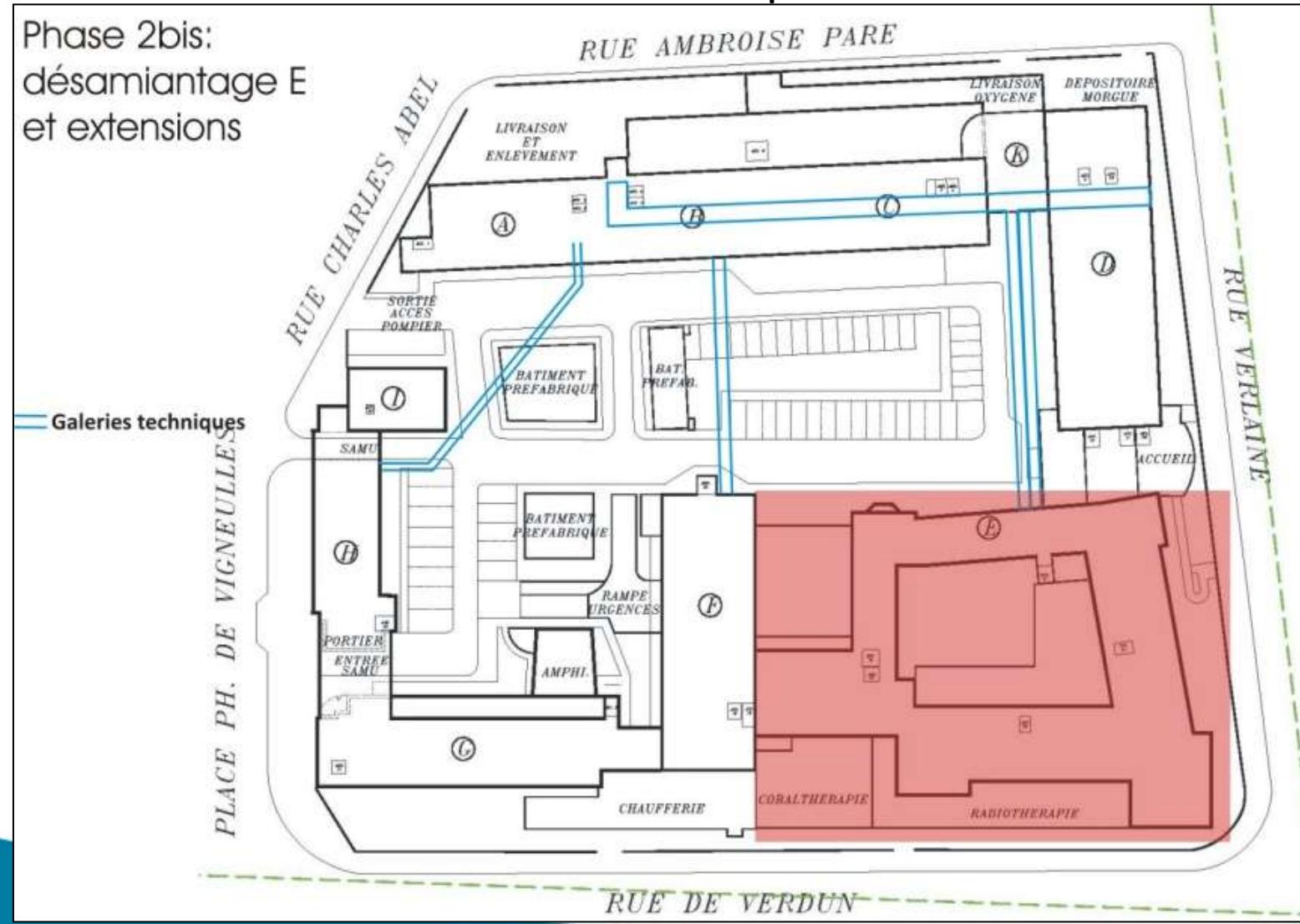
désamiantage DFGHI
et structures annexes



Phases de désamiantage

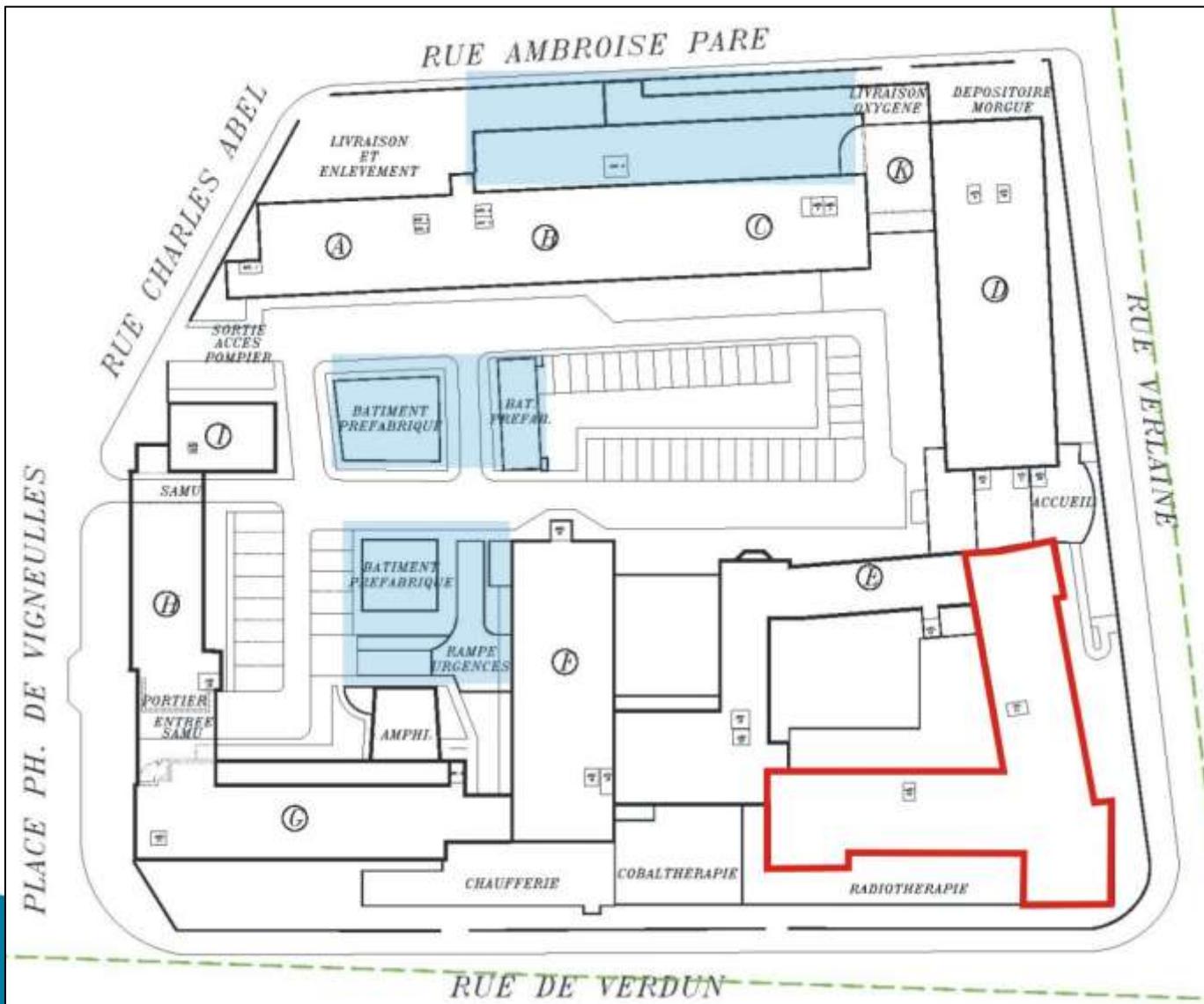
Dernier trimestre 2015 – Printemps 2016 :

Phase 2bis: désamiantage E et extensions



Phases de curage et de démolition

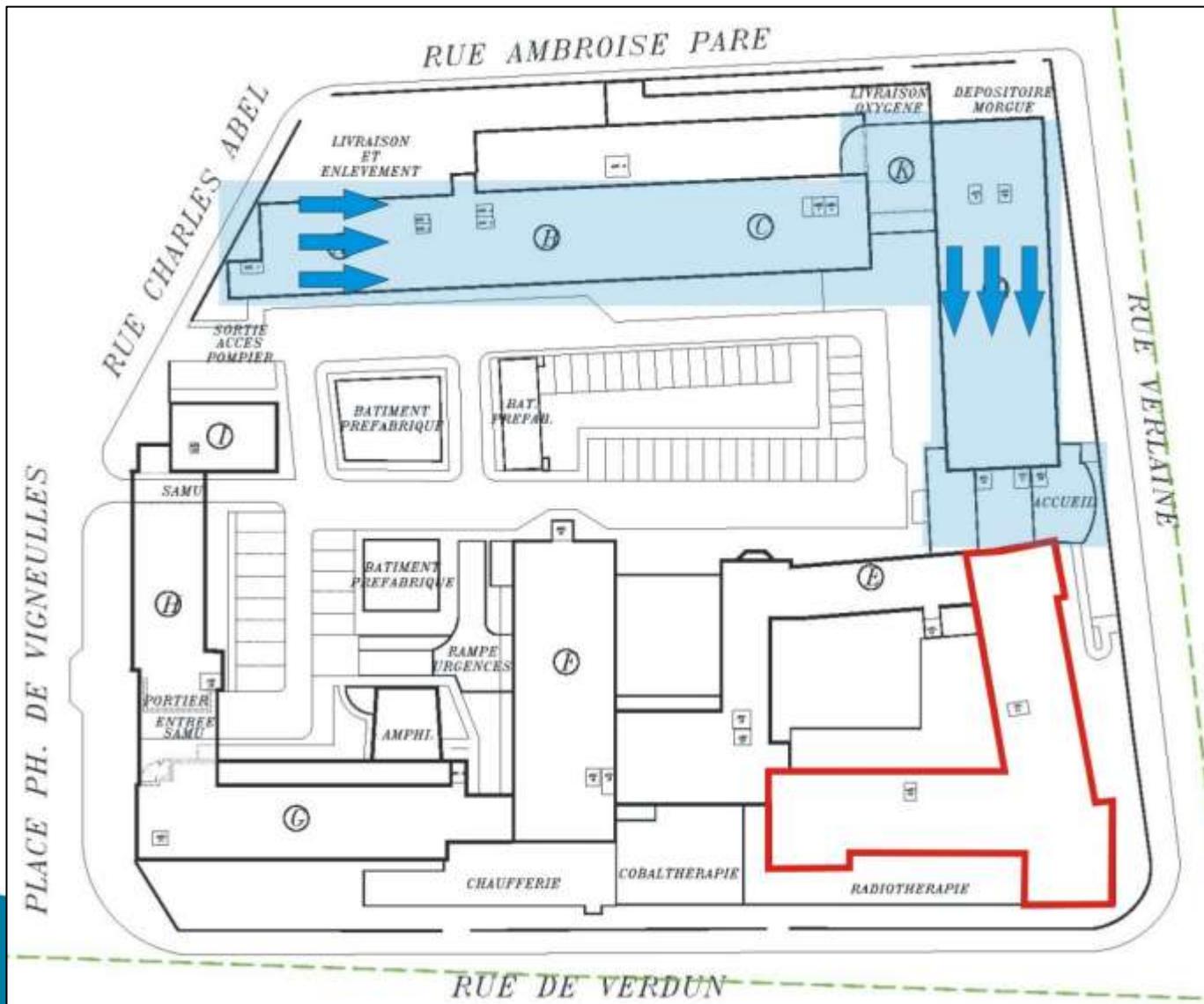
Premier trimestre 2016 – Premier trimestre 2017



Phasage envisagé
à ce stade

Phases de curage et de démolition

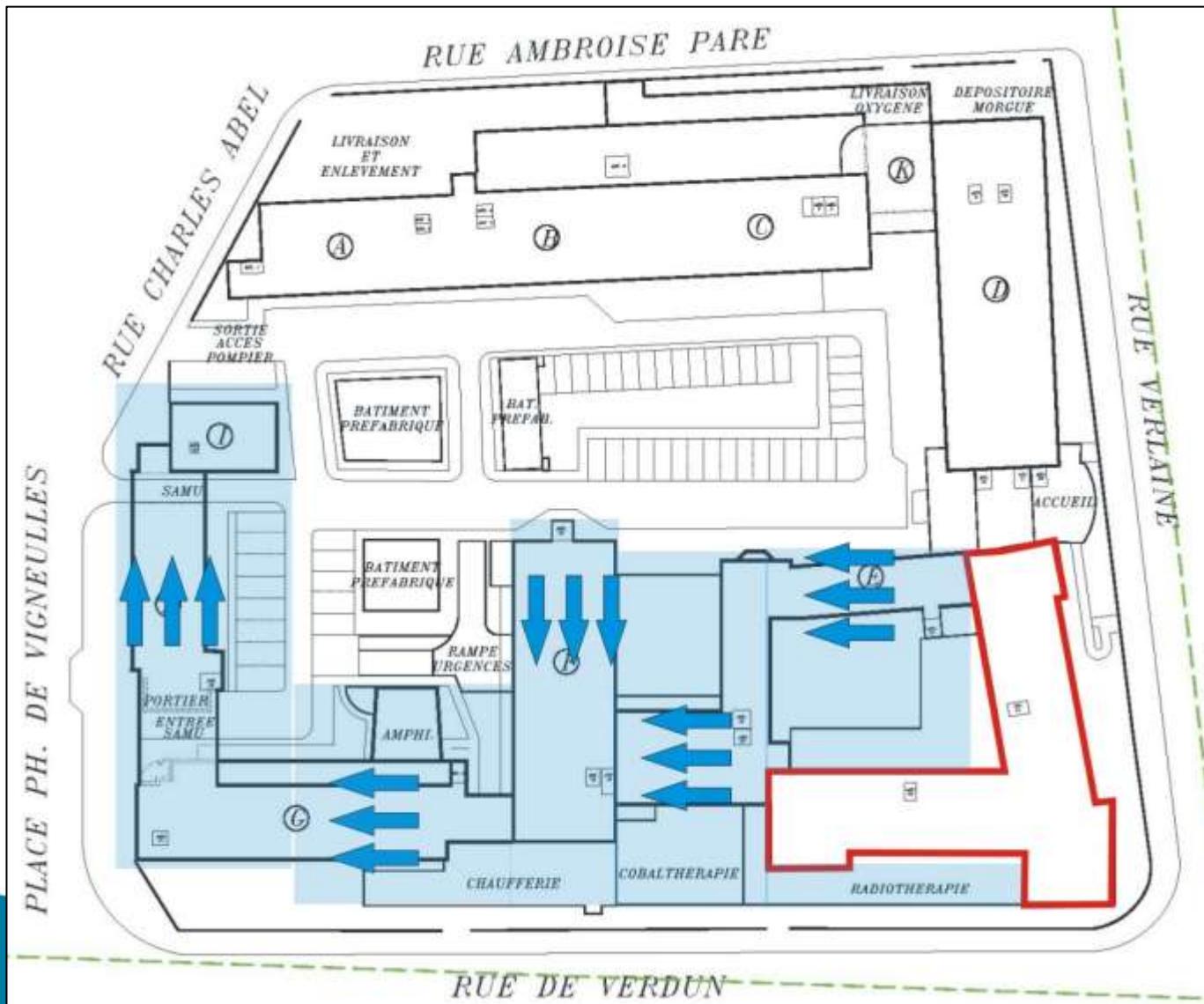
Premier trimestre 2016 – Premier trimestre 2017



Phasage envisagé
à ce stade

Phases de curage et de démolition

Premier trimestre 2016 – Premier trimestre 2017



Phasage envisagé
à ce stade

La volonté d'une opération à nuisances maîtrisées :

Les objectifs :

- Protection de l'environnement
- Limiter les risques pour le personnel de chantier
- Maîtriser la gestion des déchets
- Limiter les nuisances perçues par les riverains

La volonté d'une opération à nuisances maîtrisées :

Protection de l'environnement

- Diagnostics des sols réalisés et compléments en phase travaux
- Précautions lors de l'utilisation de substances liquides (eaux de lavage, hydrocarbures,...) / mise en place de système de récupération et de décantation
- Réduction de l'empreinte carbone (concassage sur site à l'étude)

La volonté d'une opération à nuisances maîtrisées :

Limitation des risques pour le personnel de chantier

- Port des Equipements de Protection Individuelle (EPI)
- Utilisation de matériels adéquats
- limitation des poussières lors des opérations de démantèlement

La volonté d'une opération

à nuisances maîtrisées :

Maîtrise de la gestion des déchets

- SOGED (schéma organisationnel de gestion des déchets) - document de référence pour tous les intervenants traitant de la gestion des déchets du chantier.
 - tri sur le site des différents déchets de chantier,
 - Conditions de dépôt sur le chantier et filières de stockage et/ou de recyclage vers lesquels seront acheminés les différents types de déchets
 - Modalités et moyens de contrôle, de suivi et de traçabilité,

Ces opérations sont supervisées par le Maître d'œuvre et le coordonnateur SPS.

La volonté d'une opération à nuisances maîtrisées :

Limiter les nuisances pour les riverains

Les principales nuisances :	Les moyens :
<ul style="list-style-type: none">- le bruit- la poussière- les flux entrants et sortants- la circulation- les stationnements	<ul style="list-style-type: none">- sondes acoustiques- palissade de chantier / pare-gravats- arrosage,- analyses d'empoussièvement,- nettoyage- horaires de travail (engins de chantier)- horaires de circulation (camions)

A partir de mai 2015: Désamiantage

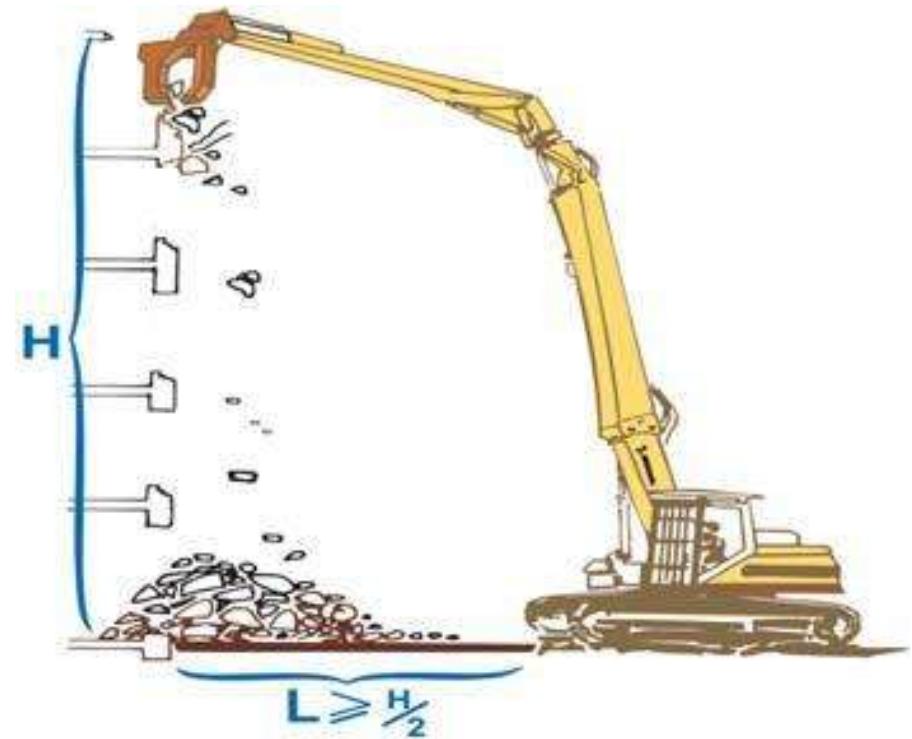


Curage intérieur – dispositifs d'évacuation



L'évacuation se fera vers la cour centrale

Premier trimestre 2016: Déconstruction



Protection contre les gravats et poussières



Protection contre les gravats et poussières



Surveillance des niveaux sonores



Propreté des rues – Système lave-roues



Circulation et stationnement

Rue Charles Abel

Circulation piétonne décalée sur trottoirs opposés

Neutralisation de quelques places de stationnement

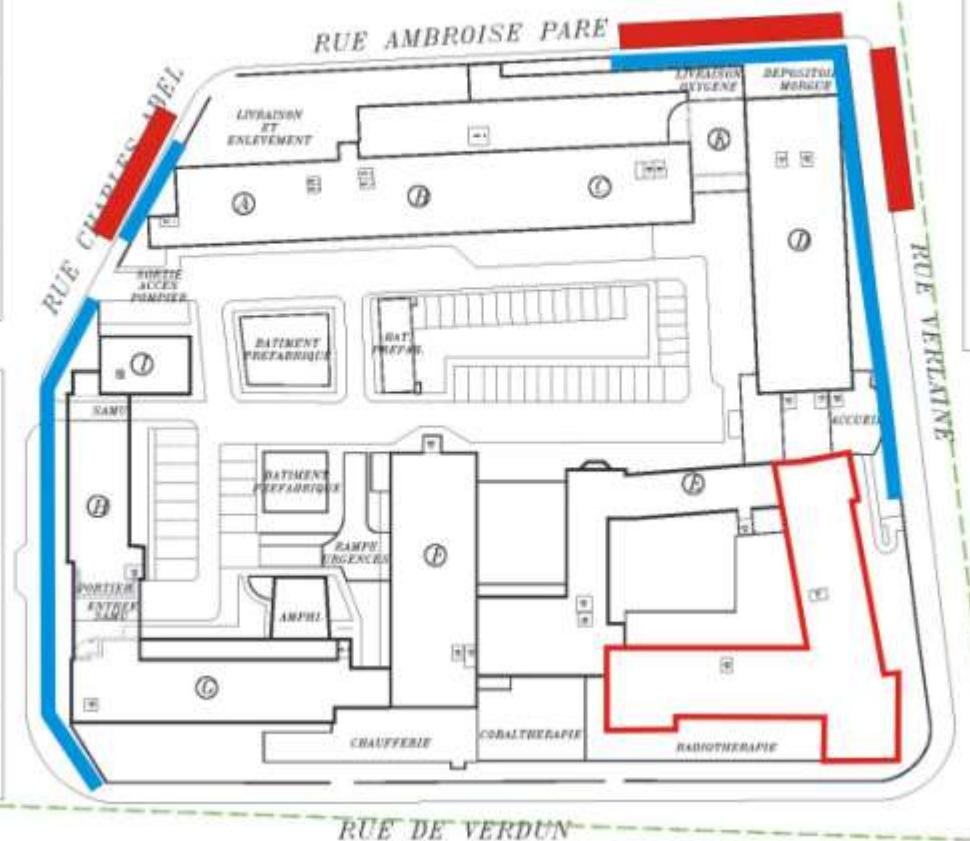
Environ 2 à 3 semaines

Place de Vigneulles

Circulation piétonne décalée et protégée par une allée couverte

Neutralisation d'une voie de circulation

Environ 2,5 mois



Rues A.Paré et verlaine

Circulation piétonne décalée sur trottoirs opposés

Neutralisation possible de quelques places de stationnement

Environ 1,5 mois

Pare-gravats
Stationnements condamnés

Etapes à venir

Ville de Metz



Les études techniques en cours

1- Etude d'impact :

Suite à l'avis de la DREAL sur une étude d'impact au cas par cas, un marché subséquent n°01 a été lancé auprès de l'équipe mandataire.

Durée 10 à 12 mois

> Échéance **juin 2015**

2- Lancement de l'AVP - espaces publics (études d'avant-projet) :

Porte sur les principes d'aménagement des espaces publics, les matériaux et les installations techniques afin de permettre au maître d'ouvrage d'arrêter définitivement le projet ainsi que le coût prévisionnel des travaux.

Durée 12 mois environ

> Échéance **juin 2016**



Les étapes administratives

1- Création de la ZAC :

Préparation du dossier de création dont l'étude d'impact est un élément majeur.

Le dossier de création sera soumis à la concertation pour une approbation de la ZAC **avant la fin de l'année**.

2- Certification HQE Aménagement

Lancement du processus de certification HQE Aménagement auprès de CERTIVEA visant à valoriser la démarche environnementale du projet Bon Secours.

Les audits de suivi se dérouleront de **2015 à 2025** à raison d'un audit par an



Planning général

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
EPFL - Etudes et travaux démolition							
Etudes Moe							
Travaux pré-curage et désamiantage							
Travaux déconstruction							
MAITRE D'ŒUVRE - Etudes accord-cadre							
Faisabilité technique							
Etude d'impact							
Mise au point projet espaces publics							
VILLE DE METZ - Etudes et opérations préalables							
HQE Aménagement	●		●	●	●	●	●
AMO HQE Aménagement							
Dossier de création ZAC							
Traité de concession - aménageur							

06 mai 2015

Gymnase Ste Thérèse – EPFL/Ville de Metz

Reconversion du site Bonsecours

Réunion Publique

Nous vous remercions de votre attention

